



COTISATION ANNUELLE 10€
POUR TOUTE OUVERTURE DE DOSSIER

PERMANENCE JURIDIQUE DE L'ODTI

Cette permanence est assurée par deux juristes spécialisés en droit des étrangers et protection sociale.

SANS RENDEZ-VOUS

DE 9H À 11H30

PLANNING DES PERMANENCES

- ❖ VENDREDI 12 JANVIER 2018
- ❖ VENDREDI 26 JANVIER 2018
- ❖ VENDREDI 09 FEVRIER 2018
- ❖ VENDREDI 23 FEVRIER 2018
- ❖ VENDREDI 09 MARS 2018
- ❖ VENDREDI 23 MARS 2018
- ❖ VENDREDI 06 AVRIL 2018
- ❖ VENDREDI 27 AVRIL 2018
- ❖ VENDREDI 04 MAI 2018
- ❖ VENDREDI 18 MAI 2018
- ❖ VENDREDI 01 JUIN 2018
- ❖ VENDREDI 15 JUIN 2018
- ❖ VENDREDI 29 JUIN 2018
- ❖ VENDREDI 06 JUILLET 2018